



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Des travaux visant l'aménagement d'une aire de planche à roulettes au parc Cyprien-Caron dès cet automne!

Saint-Joseph-du-Lac, le 16 septembre 2021 – Le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac est fier d'annoncer que les travaux visant à accueillir une aire de planche à roulettes débuteront dès cet automne, suivant l'octroi d'un contrat à l'entreprise Tessier Récréoparc, en août dernier.

Le *Skatepark Plaza* incluant une mini-rampe sera donc aménagé au parc Cyprien-Caron, tout indiqué pour la recevoir en raison de sa localisation centrale et de sa facilité d'accès. Il occupera l'espace de l'actuel terrain de basketball, lequel sera d'ailleurs relocalisé au parc Jacques-Paquin afin de ne pas pénaliser les amateurs de ce sport.

Un comité pour s'assurer de répondre adéquatement aux attentes citoyennes

Afin de bien cerner les besoins des futurs usagers, la Municipalité a créé un comité formé d'élus, de fonctionnaires et de citoyens de tous âges pratiquant la trottinette ou la planche à roulettes. Celui-ci participait, entre autres, à l'élaboration d'un sondage destiné aux citoyens, à l'idéation des plans de l'aire de planche à roulettes et faisait des recommandations quant aux types de modules à intégrer à la surface bétonnée.

Un financement allégé pour les contribuables grâce à l'appui du milieu

Les coûts de cette infrastructure sont évalués à 180 000 \$. Toutefois, la Municipalité bénéficie d'une aide financière totalisant 107 500 \$ provenant des paliers gouvernementaux fédéral et provincial, dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives*. La Caisse Desjardins du lac des Deux-Montagnes participe également au projet à la hauteur de 20 000 \$. La Municipalité assume les coûts restants de 53 000 \$.

« Le conseil municipal et moi sommes heureux du début imminent des travaux visant à doter la Municipalité d'un parc de planche à roulettes. Cette infrastructure est très attendue de la population, qui en a fait part à plusieurs reprises, entre autres lors des consultations publiques pour la politique familiale et lors du Petit conseil, une activité que nous tenons avec les jeunes de 6^e année depuis quelques années. Je tiens à remercier nos partenaires financiers, le gouvernement du Québec et la Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes, sans qui nous n'aurions pu réaliser ce projet », de dire le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoît Proulx.

« Je suis très heureuse du début des travaux qui permettra, à terme, aux jeunes et moins jeunes de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac de profiter d'un parc de planche à roulettes. Cette infrastructure viendra répondre à une demande de la population, qui souhaitait la construction de ce parc depuis longtemps. » - Sylvie D'Amours, députée de Mirabel

« La Caisse du Lac des Deux-Montagnes est fière de contribuer à la réalisation de ce projet qui met en valeur une de nos priorités, soit les saines habitudes de vies, pour les jeunes et les moins jeunes ». – Normand Clermont, président de la Caisse du Lac des Deux-Montagnes

Les travaux de préparation du terrain en vue de l'aménagement du parc de planche à roulettes auront lieu au courant des prochaines semaines. Les amateurs de sports roulants pourront utiliser la surface au plus tard à la mi-juillet 2022.



Légende pour la photo : arrière : Céline Barette, attachée de la députée de Mirabel, Mme Sylvie D'Amours ; Jonathan Frangoli, directeur général de la Caisse du Lac des Deux-Montagnes ; Normand Clermont, président de la Caisse du Lac des Deux-Montagnes ; Valérie Lalonde, directrice des loisirs. Avant : Alexandra Lauzon, conseillère municipale ; Benoit Proulx, maire et Alexandre Dussault, conseiller municipal.

— 30 —

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072, poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca